

La société hippique du Fezensac obtient le label EquuRes !



La société hippique du Fezensac obtient le label EquuRes !

La présidente, les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles de la société hippique du Fezensac sont très honorés d'avoir obtenu le 15 février 2024 le label EquuRES.

Ce label est un label de qualité au niveau national qui répond à un cahier des charges très rigoureux.

Le label EquuRES est la **seule démarche de qualité en faveur de l'environnement et du bien-être animal** spécifiquement développée pour les structures équinés, quelles que soient leur localisation, leur taille et leur activité.

Les **10 thématiques d'action du Label** permettent aux professionnels d'entrer dans une démarche globale d'amélioration continue.

L'obtention de ce label permet à la société hippique de percevoir l'intégralité des subventions de la Fédération Nationale des Courses Hippiques.



L'Assemblée Générale de la Société Hippique du Fezensac présidée par Mme Chantal Goulou-Martinat aura lieu **mardi 12 mars 2024 à 14h30**

à l'Hôtel de Ville de Vic-Fezensac (1er étage) salle des Conférences



L'ordre du jour sera le suivant :

- approbation du PV de la dernière AG,
- rapport d'activité,
- rapport financier,
- rapport moral,
- programme 2024,
- questions diverses

Le pot de l'amitié offert par la présidente clôturera la séance.

Les courses de trot se dérouleront

lundi 23 septembre 2024 lors du week-end de la fête locale de la St Matthieu

